

Les niveaux de maturité ESR

Comment évaluer son engagement selon les niveaux de maturité ESR?

S'engager dans une démarche responsable s'inscrit dans une recherche d'amélioration continue. L'INDR vous encourage à **évaluer votre performance ESR** pour toutes les thématiques essentielles de la RSE.

Pour chacune des questions présentées, veuillez situer votre entreprise par rapport au sujet et selon les niveaux de maturité proposés. L'échelle d'évaluation se décline en 5 niveaux de progression successifs qui permettent de mesurer votre engagement RSE :

Pas d'action > Sensibilisation > Mise en œuvre > Reporting > Partage

Ces niveaux de maturité vous aident à situer le comportement actuel de votre entreprise et à identifier les prochaines tâches concrètes à accomplir pour améliorer votre performance RSE.

Pour attribuer correctement le niveau de maturité qui correspond à votre démarche RSE, veuillez vérifier que votre entreprise remplit toutes les conditions requises. Lors de la vérification pour obtenir le label ESR, l'entreprise **justifie toutes les exigences**¹ du niveau de maturité déclaré et celles des niveaux de maturité antérieurs.

Explications des niveaux de maturité ESR

Pas d'action

Notre entreprise n'a engagé aucune action significative.

Exigences	
L'entreprise ne répond pas encore à l'intégralité des exigences du niveau « sensibilisation »	

Sensibilisation

Notre entreprise s'est informée rigoureusement sur cette thématique RSE pour être sensibilisée.

Exigences	Justificatifs (exemples)	
Être en conformité avec la loi et les normes; et	recherche juridique périodique, abonnement à une newsletter juridique, procédure ou structure qui perme une veille juridique, formation continue en droit	
Rechercher des informations pour comprendre l'ampleur de la thématique RSE abordée; <i>et</i>	publication, certificat de participation à une conférence, formation ou séminaire, opinion d'expert	
Dialoguer avec les principales parties prenantes pour identifier leurs intérêts; et	échange écrit, réunion, compte rendu d'une réunion	
Identifier les actions possibles; et	liste d'options, note d'orientation, analyse SWOT, business case	
Informer et sensibiliser le personnel concerné.	réunion de travail, point à l'ordre du jour d'une réunion de direction	

¹ Le vérificateur de l'INDR a la compétence et l'autorité pour juger si le(s) justificatif(s) permet(tent) de confirmer si les exigences sont remplies. Les justificatifs présentés sont des exemples illustratifs (ni limitatifs, ni obligatoires) et ne garantissent pas nécessairement la conformité avec les exigences.

Mise en œuvre

Notre entreprise a décidé et mis en place des actions pour traiter cette thématique RSE.

Exigences	Justificatifs (exemples)	
Définir des actions pertinentes pour répondre à la thématique RSE abordée; <i>et</i>	décision stratégique, politique interne, position officielle de l'entreprise, lignes directrices, programme, business plan	
Anticiper les impacts positifs et négatifs des actions définies; <i>et</i>	évaluation des conséquences, analyse de risques	
Former les salariés concernés; et	réunion d'information, communication interne, formation spécifique/technique	
Mettre en œuvre les actions définies.	description ou preuve de l'action réalisée, plan d'action, responsabilités, groupe de travail, budget, ressources, procédures, règles, hiérarchisation des priorités, objectifs à atteindre, communication au personnel	

Reporting

Notre entreprise mesure et contrôle la performance des actions RSE engagées.

Exigences	Justificatifs (exemples)
Déterminer les objectifs à atteindre; et	but déclaré, objectifs (SMART)
Mettre en place un système de mesure de performance; <i>et</i>	indicateurs quantitatifs ou qualitatifs de performance, résultats à obtenir, seuils ou niveaux à atteindre, tableau de bord
Mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés; <i>et</i>	contrôle régulier, audit, évaluation, rapport ou feedback de parties prenantes
Communiquer les résultats obtenus aux parties prenantes concernées.	reporting interne ou externe, newsletter, site internet, rapport RSE

Partage

Notre entreprise partage les **connaissances acquises** lors de l'étude de cette thématique RSE, c.-à-d. elle fait preuve d'**amélioration continue ou d'engagement** des parties prenantes.

Exigences	Justificatifs (exemples)	
Adapter la mise en œuvre ou changer d'actions pour obtenir le résultat souhaité; <i>ou</i>	description d'un projet, bonne pratique, rapport d'intervention, statistiques démontrant une augmentation de pertinence, efficience ou efficacité	
Appliquer les connaissances acquises à d'autres domaines; <i>ou</i>	description d'un projet innovant	
Sensibiliser les parties prenantes à adopter un comportement responsable.	diffusion de bonnes pratiques, charte éthique pour les fournisseurs, engagement et co-création d'initiatives socialement responsables, création de partenariats	

N/A (non applicable)

La thématique RSE n'est **pas applicable** à notre entreprise, compte tenu de sa taille, du secteur ou de son activité.

A quel niveau de maturité se situe votre entreprise pour les thématiques RSE suivantes?

1. Stratégie RSE

1. Identifier les activités

- 1. Nous avons identifié toutes les activités de notre entreprise.
- 2. Nous avons identifié les activités d'entités contrôlées ou dépendantes de notre entreprise.
- 3. Nous avons défini l'étendue des activités incluses dans la présente évaluation ESR. *

2. Analyser les impacts

- 4. Nous avons identifié les impacts économiques de nos activités sur la société.
- 5. Nous avons identifié les impacts sociaux de nos activités sur la société.
- 6. Nous avons identifié les impacts environnementaux de nos activités sur la société.

3. Reconnaître les parties prenantes

- 7. Nous avons identifié les attentes de la société.
- 8. Nous avons identifié nos parties prenantes. *
- 9. Nous avons identifié les intérêts de nos parties prenantes.

4. Déterminer la responsabilité de l'entreprise

- 10. Nos thématiques RSE choisies sont pertinentes, compte tenu des attentes et des intérêts identifiés.
- 11. Nous avons déterminé le périmètre de nos actions RSE.

5. Développer une stratégie RSE intégrée

- 12. Nous avons défini notre stratégie RSE. *
- 13. Notre stratégie RSE fait partie de notre stratégie d'entreprise.

6. Mettre en œuvre la stratégie RSE

- 14. Notre stratégie RSE est coordonnée par un(e) responsable RSE. *
- 15. Nous avons un plan d'action pour mettre en œuvre notre stratégie RSE. *
- 16. Nous avons des ressources dédiées pour mettre en œuvre notre stratégie RSE.

7. Créer de la valeur

- 17. Notre stratégie RSE développe nos connaissances.
- 18. Notre stratégie RSE améliore nos processus.
- 19. Notre stratégie RSE crée de la valeur pour nos clients.
- 20. Notre stratégie RSE crée de la valeur financière.
- 21. Notre stratégie d'entreprise crée de la valeur sociétale.

2. Gouvernance

8. Assurer la pérennité économique

- 22. Nous assurons une gestion des risques.
- 23. Nous encourageons l'amélioration continue.

9. Assurer la conformité juridique

- 24. Nous assurons une veille législative et règlementaire.
- 25. Nous assurons une veille contractuelle.

10. Assurer un comportement responsable

- 26. Nous adoptons un comportement éthique.
- 27. Nous respectons le principe de transparence.
- 28. Nous respectons le principe de redevabilité.

11. S'engager pour la société

- 29. Nous engageons des actions philanthropiques.
- 30. Nous encourageons l'engagement de nos salariés.
- 31. Nous soutenons l'entrepreneuriat social.

12. Développer la stratégie de l'entreprise

- 32. Nous avons défini la mission et la vision de notre entreprise.
- 33. Nous connaissons l'environnement interne et externe de notre entreprise.
- 34. Nous avons défini une stratégie d'entreprise.

13. Améliorer la prise de décision

- 35. Les fonctions de notre direction générale sont définies.
- 36. Les fonctions de nos autres organes de décision sont définies.
- 37. La composition de nos organes de décision est équilibrée.
- 38. Nos processus de prise de décision assurent la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise.

14. Améliorer la structure de l'entreprise

- 39. La structure de notre entreprise est optimisée pour exécuter notre stratégie.
- 40. Nous avons identifié nos chaînes de valeur.
- 41. Notre structure d'entreprise est transparente pour les parties prenantes.

15. Communiquer

- 42. Nos systèmes d'information permettent le partage des connaissances.
- 43. Nous dialoguons avec nos parties prenantes internes.
- 44. Nous dialoguons avec nos parties prenantes externes.

16. Gérer les parties prenantes internes

- 45. Nous adoptons un comportement responsable envers nos actionnaires minoritaires.
- 46. Nous adoptons un comportement responsable envers nos salariés.
- 47. Nous impliquons nos salariés dans la gouvernance.

17. Gérer les parties prenantes externes

- 48. Nous communiquons de manière responsable auprès de nos clients.
- 49. Nous assurons un service après-vente responsable à nos clients.
- 50. Nous choisissons nos fournisseurs selon des critères responsables.
- 51. Nous adoptons un comportement responsable envers nos fournisseurs.
- 52. Nous adoptons un comportement responsable envers les institutions.
- 53. Nous adoptons un comportement responsable envers les groupes d'intérêt et les communautés locales.
- 54. Nous adoptons un comportement responsable envers nos concurrents.

18. Coopérer avec les parties prenantes externes

- 55. Nous coopérons avec nos clients pour améliorer la satisfaction de leurs besoins.
- 56. Nous coopérons avec nos fournisseurs.
- 57. Nous coopérons avec les institutions.
- 58. Nous coopérons avec les groupes d'intérêt et les communautés locales.
- 59. Nous coopérons avec nos concurrents.

3. Social

19. Gérer la diversité

- 60. Nous assurons une gestion intégrée de la diversité.
- 61. Nous tenons compte de l'identité culturelle de nos salariés.
- 62. Nous tenons compte de l'état de santé de nos salariés.
- 63. Nous tenons compte de l'âge de nos salariés.

20. Assurer l'égalité des chances

64. Nous assurons l'égalité des chances entre les genres.

21. Gérer la sécurité

- 65. Nous garantissons la sécurité au travail.
- 66. Nous assurons la prévention des accidents de trajet et de mission.

22. Gérer la santé

- 67. Nous garantissons la santé au travail.
- 68. Nous encourageons nos salariés à préserver leur santé.

23. Gérer le bien-être

- 69. Nous veillons au bien-être de nos salariés.
- 70. Nous assurons un environnement de travail agréable et adapté.
- 71. Nous encourageons l'équilibre vie privée et professionnelle.
- 72. Nous assurons la prévention et la gestion du stress au travail.
- 73. Nous assurons la prévention et la gestion du harcèlement et de la violence au travail.

24. Respecter les droits de l'homme

- 74. Nous assurons le respect des droits de l'homme.
- 75. Nous assurons le respect des droits de l'homme dans toute notre chaîne de valeur.

25. Développer une stratégie RH responsable

76. Nous gérons nos salariés de manière responsable.

26. Recruter de manière responsable

- 77. Nous assurons la transparence des postes vacants.
- 78. Nous sélectionnons les candidats de manière responsable.
- 79. Nous menons nos entretiens d'embauche de manière responsable.
- 80. Nous recrutons des personnes difficilement employables.
- 81. Nous recrutons des jeunes.
- 82. Nous recrutons des seniors.
- 83. Nous recrutons des personnes en situation de handicap.

27. Intégrer les employés

- 84. Nous assurons un accueil responsable aux nouveaux salariés.
- 85. Nous assurons l'intégration de nos salariés tout au long de leur carrière au sein de notre entreprise.

28. Rétribuer de manière responsable

- 86. Nous assurons une rémunération responsable à nos salariés.
- 87. Nos salariés bénéficient d'avantages extra-financiers.
- 88. Nous assurons une reconnaissance à nos salariés.

29. Gérer le développement professionnel

- 89. Nous encourageons le développement des compétences de nos salariés.
- 90. Nous encourageons le développement de carrière de nos salariés.
- 91. Nous évaluons la performance de nos salariés de manière responsable.

30. Gérer les mobilités professionnelles

- 92. Nous assurons une gestion responsable des mobilités professionnelles de nos salariés.
- 93. Nous accompagnons nos salariés lors de la prise de nouvelles fonctions ou responsabilités.
- 94. Nous assurons la réinsertion des retours.

31. Assurer l'employabilité

- 95. Nous favorisons le maintien de l'emploi des salariés.
- 96. Nous assurons l'employabilité sur le marché du travail.

4. Environnement

32. Favoriser une construction durable

- 97. Nous réduisons l'impact environnemental de nos constructions.
- 98. Nous utilisons des matériaux de construction éco-responsables.
- 99. Nous réduisons l'impact environnemental de nos surfaces non bâties.

33. Choisir des équipements et fournitures selon des critères responsables

- 100. Nous réduisons l'impact environnemental de nos équipements et installations.
- 101. Nous choisissons notre matériel informatique selon des critères responsables.
- 102. Nous choisissons notre mobilier de bureau selon des critères responsables.
- 103. Nous choisissons nos fournitures de bureau selon des critères responsables.
- 104. Nous choisissons nos produits alimentaires selon des critères responsables.
- 105. Nous choisissons nos autres produits et services selon des critères responsables.
- 106. Nous utilisons des produits d'entretien à faible impact environnemental.

34. Préserver les ressources naturelles

- 107. Nous gérons l'eau de manière responsable.
- 108. Nous utilisons des sources d'énergie renouvelable.
- 109. Nous améliorons l'efficience énergétique de notre parc informatique.
- 110. Nous améliorons l'efficience énergétique de nos équipements et installations.
- 111. Nous choisissons nos matières premières selon des critères éco-responsables.

35. Optimiser les transports

- 112. Nous réduisons l'impact environnemental de nos activités logistiques.
- 113. Nous réduisons l'impact environnemental des déplacements professionnels de nos salariés.
- 114. Nous réduisons l'impact environnemental des trajets domicile-travail de nos salariés.

36. Considérer le cycle de vie des produits

- 115. Nos produits répondent à des principes d'écoconception.
- 116. Nous réduisons l'impact environnemental de nos processus de production.
- 117. Nous utilisons des composants à faible empreinte environnementale dans notre production.
- 118. Nous réduisons l'impact environnemental de nos emballages.

37. Gérer les déchets

- 119. Nous adoptons une gestion durable des déchets.
- 120. Nous réduisons nos déchets de bureau.
- 121. Nous réduisons nos déchets ménagers.
- 122. Nous réduisons les déchets spécifiques liés à notre activité.

38. Réduire les pollutions et nuisances

- 123. Nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre.
- 124. Nous réduisons la pollution atmosphérique liée à notre activité.
- 125. Nous réduisons la pollution du sol et de l'eau liée à notre activité.
- 126. Nous réduisons les nuisances diverses liées à notre activité.





Formations RSE INDR - Luxembourg School for Commerce (LSC)

Calendrier des formations RSE programmées pour la rentrée 2013

RSE & Evaluation ESR : Introduction au Guide d'évaluation ESR (gratuite)	2 octobre 2013			
RSE & Stratégie : Identifier et situer la responsabilité de l'entreprise	23 octobre 2013			
RSE & Gouvernance : Assurer une bonne gouvernance de l'entreprise	6 novembre 2013			
RSE & Social : Agir sur le capital humain de l'entreprise	20 novembre 2013			
RSE & Environnement : Développer une politique environnementale efficace	3 décembre 2013			
Programme de formation certifiante au Global Reporting Initiative $^{^{ extsf{TM}}}$				
Introduction au rapport RSE selon les lignes directrices du « Global Reporting Initiative »	15 octobre 2013			
Définir le contenu du rapport selon les lignes directrices du « Global Reporting Initiative »	12 décembre 2013			

Le programme détaillé est consultable sur <u>www.lsc.lu/rse</u>